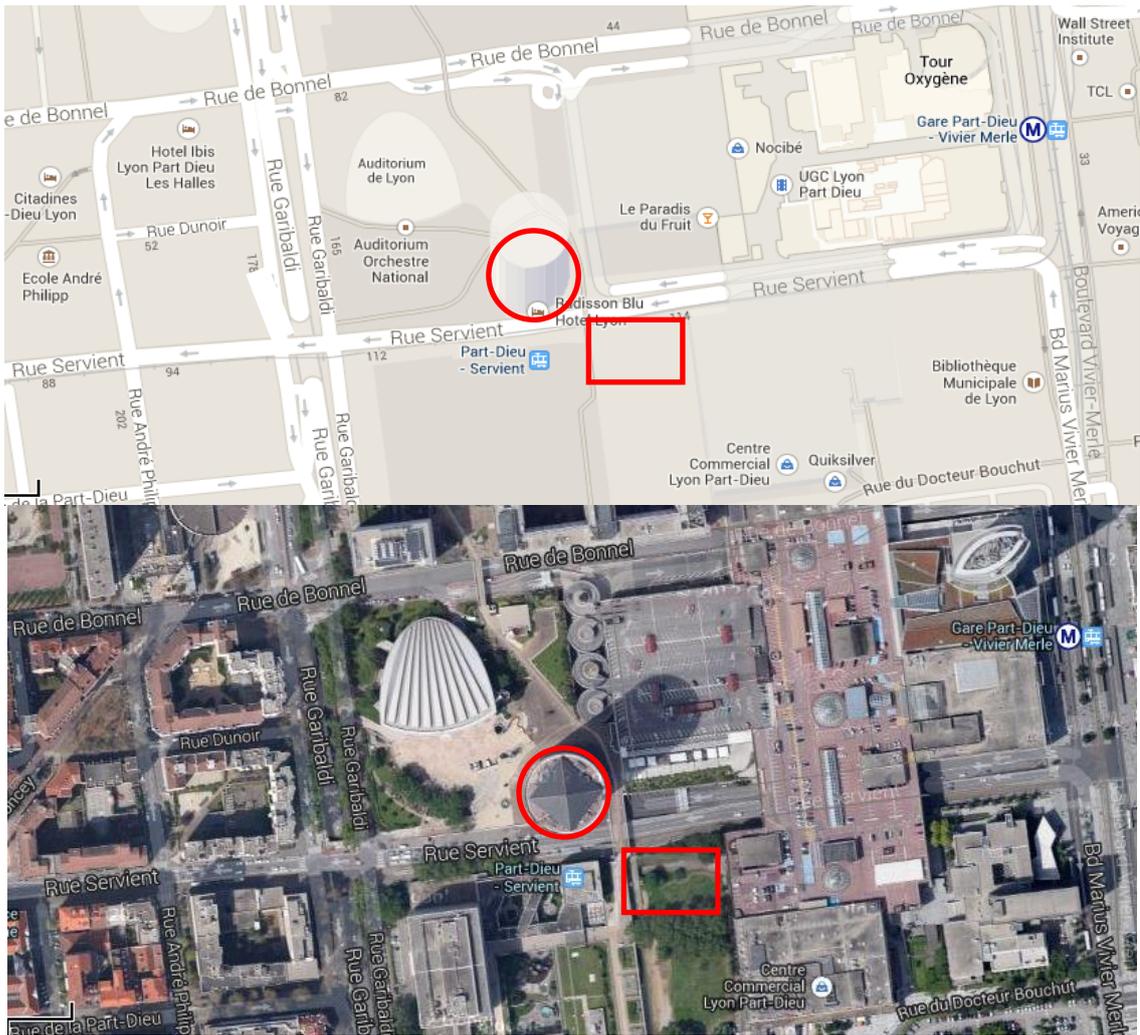




PLAN DE SITUATION

Localisation :



DESCRIPTION DU CHANTIER
■ Nature du chantier :
Rénovation de l'hôtel
■ Délai du chantier :

- Début des travaux : 6 janvier 2014
- Fin des travaux désamiantage chambres : décembre 2015
- Fin des travaux désamiantage services généraux : décembre 2015
- Fin des travaux : été 2016

■ Acteurs du chantier :

	Entreprise	Représentant
Maître d'ouvrage	SNC LAVALIN	M. MARTIN
Maître d'œuvre	ABAC INGENIERIE	M. CORNATON
Maître d'œuvre amiante	AREYCA	M. REYNAUD
Coordonnateur SPS	VERITAS	M. CARVAJOL
Architecte	SOHO Architecture	M. MITON
Direction d'exécution des travaux	EGIS	M. AMIMER
Bureau de contrôle	SOCOTEC	M. SCHECK

■ Organigramme du chantier :

Directeur de travaux
François-Guillaume CAULIER
 06.71.57.26.50

Conducteur travaux parties communes
 Niveau 31, 31bis, 32 et 40
Matthieu PETIT - 06.81.43.22.70
Elisabeth PRAT - 06.95.32.36.28

Conducteur travaux chambres
 Niveau 33 à 39
Enrique AFONSO - 06.70.50.06.05
Thibaud COFFY - 06.03.03.40.09
Antoine KERN - 06.10.13.81.86

■ Salarié formé au premier secours autocollants rouges "secouristes" sur le casque:
CAULIER / PETIT / AFONSO / COFFY
■ Urgentiste :

- CAULIER / PETIT / AFONSO / COFFY

■ Responsable environnement :

- Matthieu PETIT, suppléant : Elisabeth PRAT

■ Serre-files en cas d'incendie

- PETIT / CAULIER / AFONSO / COFFY / KERN / PRAT

CONSIGNES PARTICULIERES DE SECURITE

- Port des EPI obligatoires (casques, chaussures, ...),
- Si travaux par point chaud (découpe à la disqueuse ou chalumeau, soudure, ...) permis feu quotidien par exécutant et par type de travaux,
- Si un permis feu est demandé, la zone concernée ne doit pas être quittée (exemple : heure du déjeuner, une personne présente en permanence dans la zone concernée),
- Informer le Poste de sécurité de la fin de chantier, travail par point chaud,
- Ne pas encombrer les dégagements communs (circulations, SAS, escaliers),
- Ne pas encombrer l'accessibilité aux moyens de secours (RIA, Extincteurs, téléphones rouges,...),
- Veiller à ne pas détériorer les équipements de sécurité (détecteurs, sirènes, volets désenfumage, clapets coupe-feu, portes coupe-feu, contact de positions, moyens de secours,...),
- Pas de stockage dans les locaux confinés (limiter le potentiel calorifique),
- Pas de stockage sur voirie ou sur quai de livraison,
- Produit dangereux descendus à chaque fin de journée dans le container dédié (combustible limité à 21 Kg par compartiment),
- Respect des périmètres de sécurité,
- Interdiction de fumer dans la tour (parking compris),
- Les vitrages de la tour devront systématiquement être protégés des chocs,
- Ne pas utiliser les organes de secours à un autre usage que celui prévu. (RIA, ...)
- Les chargeurs de batterie ne doivent pas rester branchés la nuit, (hors accord spécifique du PC sécurité)
- Les SIAPP du PC sécurité surveille le chantier en permanence, rondes toutes les 2 à 3 heures, rondes toutes les heures en cas de permis feu. Ils veillent à la sécurité des personnes et des biens, leurs consignes verbales sont à respecter.

ACCES :

- Accès personnel par l'entrée principale de l'hôtel, uniquement avec badge,
- Accès avec matériel par les monte-charges situés sous la tour, le quai de livraison devra rester libre de tout stockage, en permanence. Le badge d'accès devra être remis au liftier pour accès aux monte-charges,
- Accès à la base vie par passerelle de la Part-Dieu, accessible depuis l'entrée principale de l'hôtel,

LES INTERVENANTS NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES DE SECURITE POURRONT ETRE EXCLUS DU SITE, SANS MISE EN DEMEURE PREALABLE

CONSIGNES INCENDIE

ALERTEZ : 18 ou Téléphone Rouge



- **Dans quels cas ?**
- Alarme sonore
 - Constat de flammes ou de fumées
 - Odeurs suspectes



- **Message à passer :**
- Nom
 - Etage
 - Nom Société
 - Sinistre constaté

LUTTEZ



- **Comment ?**
- Fermez les portes
 - Utilisez les extincteurs appropriés (si possible)
 - **Ne prenez pas de risques démesurés**



EVACUEZ



- **Comment ?**
- Suivez l'éclairage de sécurité
 - Prenez les escaliers les plus proches



- **Point de Rassemblement :**

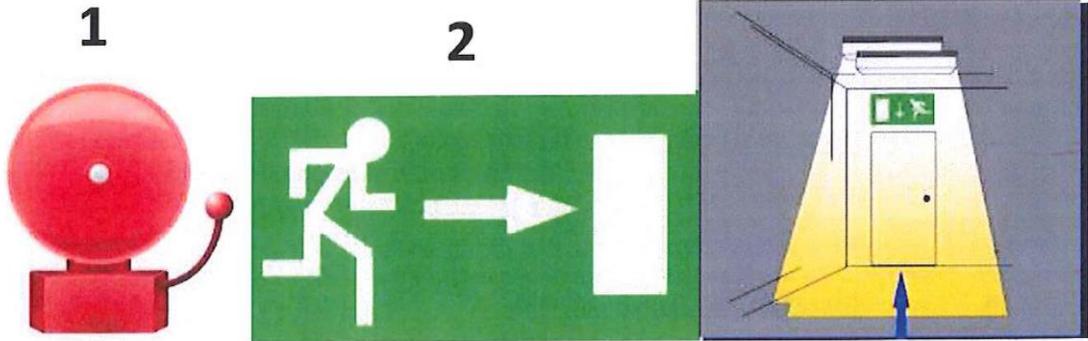
- **AUDITORIUM** ➡ Escaliers **ORANGE** : Cheminement par trottoir Rue SERVIENT
- ➡ Escaliers **VERT** : Cheminement par la rampe Esplanade

- Ne pas réintégrer les locaux avant l'accord du service sécurité

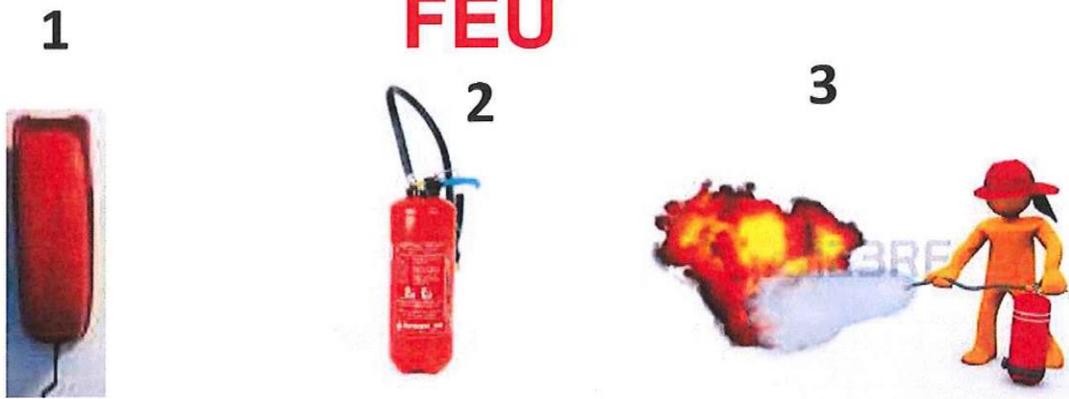
- **Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun d'être conscient de ces risques et que tout le personnel a l'opportunité d'assister à une sensibilisation.**

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

ALARME



FEU



EVACUEZ-SORTIE AUDITORIUM



SECURITE



LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Elle fait partie de la bonne marche du chantier et chacun d'entre nous doit, de sa propre initiative intervenir en cas de danger.

LA SECURITE COMMENCE PAR :

- Communiquer.
- Nettoyer, ranger, ordonner.
- Organiser et respecter les zones de circulation.
- Organiser et respecter les zones de stockage.
- Maintenir en place les sécurités collectives.
- Respecter et entretenir le matériel.
- Respecter les consignes de l'encadrement

QUALITE



L'entreprise a pris des engagements vis-à-vis de son client

Le respect de ces engagements nécessite le respect de mesures particulières pour un certain nombre de points particuliers.

Chaque partie d'ouvrage demande que nous y apportions tout notre soin et notre savoir faire.

REALISONS DONC UN CHANTIER DONT NOUS SERONS FIERS !

- En bannissant l'à peu près dans ce qu'on décide et ce qu'on fait.
- Commencer par préparer son travail.
- Communiquer.
- Nettoyer, ranger, ordonner.
- Contrôler son travail:
 - conformité des matériaux utilisés
 - qualité du travail réalisé

ENVIRONNEMENT



TRIONS LES DECHETS



Respecter la signalétique du tri du chantier.
 Ne brûler pas les déchets.
 Ne pas enfouir les déchets.
 Ne pas déposer les déchets sur le terrain d'autrui.
 Ne pas mélanger les déchets dangereux.

REDUISONS LES NUISANCES	LES CONSOMMATIONS	LES POLLUTIONS
Veiller à la propreté des abords et du poste de travail Limiter les poussières. Pas de bruit gênant entre 8h et 18h	Eteindre les lumières, le chauffage. Mettre hors tension les équipements inutiles. Utiliser raisonnablement l'eau, fermer les robinets	Utiliser des bacs de rétention. Ne pas vidanger les engins. Alerter l'urgentiste

REAGIR EN CAS DEVERSEMENT ACCIDENTEL



- 1) Identifier le pictogramme ou la nature du produit
- 2) Informer l'encadrement du chantier
- 3) Utiliser le kit selon la fiche d'utilisation (personnel formé)

Fiche d'utilisation